

Berne, le 7 septembre 2017

Communiqué de presse**« Handicap & politique 3/17 »****Assistance au travail: obtenir de l'aide est un droit**

Les personnes en situation de handicap ont droit au travail. Et celles qui ont besoin d'aide pour leur activité professionnelle ont droit à une assistance, excellent moyen d'agir contre les discriminations des personnes handicapées dans le monde du travail. Magnifique ? Oui, au premier abord. « Handicap & politique » est allé voir de plus près.

Le travail, c'est bien plus qu'une occupation. Il est synonyme d'autonomie et d'inclusion. Il améliore concrètement la situation des personnes handicapées. Pour qu'elles puissent être actives sur le marché primaire du travail, elles ont parfois besoin d'une assistance au travail. Actuellement, rares sont les personnes handicapées qui en bénéficient, et celles qui ont pu se procurer une assistante ou un assistant ont dû lutter. Les critères d'octroi sont stricts et la charge administrative conséquente, pour un salaire qui s'apparente davantage à de l'argent de poche. Difficile dans ces conditions d'engager une assistante ou un assistant compétent.

Il existe une lueur d'espoir dans le canton de Berne. Le modèle bernois prévoit en effet un financement par le sujet, qui renforce l'autodétermination et la participation sociale des personnes en situation de handicap. A voir à terme si elles seront plus nombreuses à faire valoir leur droit à une assistance au travail, qui leur permette de trouver un emploi sur le marché primaire du travail. Pour y parvenir, il faut aussi que les employeurs réalisent à quel point les personnes handicapées sont compétentes et motivées.

Au niveau de la politique sociale, les défis auxquels les personnes en situation de handicap devront faire face ces prochains temps sont considérables, qu'il s'agisse d'assurances sociales, de travail ou de santé. Vous en saurez davantage en lisant le dernier numéro de [« Handicap & politique »](#) d'AGILE.CH.

Contact:

Catherine Rouvenaz, secrétaire romande

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicaps

031 390 39 39 / catherine.rouvenaz@agile.ch / www.agile.ch

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faïtière défend les intérêts de ses 40 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par les personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que leurs proches.